

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DELEGATION DEPARTEMENTALE**UNAFAM-MANCHE**88, rue Alexandre Blanchet50000 SAINT-LO🖀 : 06 78 20 28 66 Mail : 50@unafam.org |  | Madame Alice QUEVAINE  |

 Saint-Lô, le 4 mai 2022

Chers amis,

Nous vous invitons à une journée conviviale :

**Le samedi 21 mai à 10h30**

**Restaurant Les Ponts D’Ouve à CARENTAN**

Nous vous proposons, le matin, de faire un point sur l’actualité de notre association et, après un apéritif et le repas, de recevoir **Maître Rémi FOURNIER, avocat au barreau de Caen**, spécialisé dans le droit des personnes malades et/ou handicapées, qui nous présentera son action et répondra aux questions que nous lui aurons posées au préalable.

En fin d’après-midi, une visite de la Maison du Parc est organisée.

Le menu que nous avons retenu est le suivant :

Cake de poissons maison avec sa sauce

Croustillant de canard façon Parmentier,

Café gourmand (café + mousse au chocolat + crème caramel fleur de sel)

Votre participation pour le repas est de 10 € par personne\* et 3,50 € pour la visite de la Maison du Parc. Nous vous remercions de retourner le bulletin d’inscription ci-joint à Françoise AVICE à l’adresse indiquée **avant le 16 mai** (réponse par mail possible). Le règlement se fera sur place.

Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Amicalement

 Pour l’équipe de bénévoles,

Agnès FOSSEY

*\* Le coût total du repas est de 25 €, soit 15 € pris en charge par la délégation.*

**Inscription à la Journée du 21 mai 2022 à renvoyer :**

* Par courrier à : **Françoise AVICE - 6 rue de la Mare - 50500 Saint-Hilaire-Petitville**
* ou par mail à : herve.avice@orange.fr

Nom Prénom : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nombre de personnes pour le repas (10 € par personne) : . . . . . . . . .

Nombre de personnes pour la Maison du Parc (3,50 € par personne) : . . . . . . . . . .

Merci de rappeler votre numéro de téléphone : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Réponse attendue* ***avant le 16 mai 2022***